

Les effectifs des personnels médicosociaux des départements sont restés quasiment stables depuis cinq ans

banquedesterritoires.fr/les-effectifs-des-personnels-medicosociaux-des-departements-sont-restes-quasiment-stables-depuis

July 4, 2021

Localtis - Un média Banque des Territoires

Publié le 7 avril 2021 par Jean-Noël Escudié / P2C pour Localtis

Social, Santé, médico-social, vieillissement, Fonction publique, Emploi

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) des ministères sociaux met en ligne, sur son site d'Open Data, les dernières données sur le personnel de l'action sociale et médicosociale, portant sur l'année 2019. Ces chiffres sont tirés de l'enquête "Aide sociale", menée chaque année auprès des départements. Celle-ci recueille des données sur les bénéficiaires et les dépenses d'aide sociale, mais aussi sur les effectifs par département. La période couverte par ces données commence en 2014, ce qui permet de disposer d'un certain recul.



	2017		2018		2019	
	EFFECTIFS	ETP	EFFECTIFS	ETP	EFFECTIFS	ETP
6 Personnel administratif et technique	36 434	34 875	36 590	34 858	36 828	35 322
7 Catégorie A	6 293	6 340	6 438	6 274	6 814	6 668
8 Catégorie B	11 147	10 642	11 249	10 683	10 739	10 270
9 Catégorie C	18 995	18 093	18 903	17 901	19 276	18 384
10 Personnel social et éducatif	30 889	28 875	31 116	29 065	31 433	29 597
11 Conseillers socio-éducatifs	1 634	1 600	1 524	1 478	1 386	1 361
12 Assistants socio-éducatifs	27 960	26 040	28 291	26 338	28 512	26 818
13 Educateurs de jeunes enfants	392	374	415	394	397	381
14 Moniteurs éducateurs	263	259	289	290	281	276
15 Agents sociaux	199	193	180	171	186	179
16 Autres personnels socio-éducatifs	441	409	428	396	671	552
17 Personnel paramédical	8 556	7 884	8 661	8 013	8 919	8 315
18 Rééducateurs	128	102	99	78	109	87
19 Puéricultrices	4 581	4 180	4 612	4 229	4 766	4 401
20 Infirmiers	2 612	2 438	2 652	2 474	2 744	2 577
21 Auxiliaires de soin	66	65	52	56	44	44
22 Auxiliaires de puériculture	783	756	841	800	844	816
23 Autres personnels paramédicaux	386	363	405	376	412	389
24 Personnel médical	3 977	3 549	3 786	3 258	3 793	3 241
25 Médecins	2 908	2 369	2 709	2 263	2 698	2 233
26 Sages femmes	1 069	980	1 077	995	1 095	1 008
27 Psychologues	1 891	1 718	1 896	1 715	1 922	1 747
28 Personnel médico-technique	286	273	227	215	230	217
29 Biologistes, vétérinaires et pharmaciens	40	38	32	29	37	34
30 Assistants médico-techniques	107	101	90	86	92	87
31 Autres personnels médico-techniques	139	134	105	100	101	95
Total général						
32 (hors assistants familiaux)	82 035	76 974	82 276	77 124	83 124	78 439
33 Nombre d'assistants familiaux	37 601		37 078		36 410	
Total général						
34 (avec assistants familiaux)	119 636		119 353		119 534	

DR

Le principal enseignement à tirer de ces données est la relative stabilité des effectifs. Au 31 décembre, les départements employaient 120.400 personnes au titre de leurs compétences dans le champ social et médicosocial. Ces effectifs se répartissent en 37.300 agents administratifs et techniques, 36.600 assistantes familiales et près de 31.600 agents sociaux et éducatifs. Hors assistantes familiales, qui constituent une catégorie un peu particulière puisqu'elle n'a pas le statut de la fonction publique territoriale et exerce à son domicile, les effectifs (en ETP) se répartissent en 31% pour l'action sociale polyvalente, 18% pour l'ASE (aide sociale à l'enfance), 16% pour la PMI (protection maternelle et infantile), 13% pour l'aide sociale aux personnes âgées ou handicapées et 9% pour l'insertion. Depuis 2017 (les données en amont faisant l'objet d'une présentation différente ou incomplète qui rend leur total difficilement comparable), ces chiffres sont remarquablement stables. Les effectifs totaux (métropole et Drom hors Mayotte), en intégrant les assistantes maternelles, sont ainsi de 119.636 en 2017, 119.353 en 2018 et 119.534 en 2019 (-0,1%). Si on exclut les assistantes maternelles, les chiffres sont respectivement de 82.035, 82.276 et 83.124 (+1,3%). Il apparaît ainsi que la légère augmentation des effectifs hors assistantes maternelles est "compensée" par une diminution du nombre de ces dernières.

Une légère progression pour le personnel paramédical, un recul pour les médecins et les assistantes maternelles

Les données mises à disposition par la Drees permettent aussi de suivre les évolutions par métier et par département. Les personnels sociaux et éducatifs, fer de lance de la polyvalence, passent ainsi de 31.012 en 2017 à 31.578 en 2019 (+1,8%). Mais cette faible progression recouvre de fortes différences entre départements (les chiffres de ces derniers étant disponibles depuis 2014, sauf pour les Drom). A titre d'exemple, les effectifs de cette catégorie passent en cinq ans de 302 à 372 dans les Côtes d'Armor (+23,2%), quand ils reculent de 213 à 185 en Eure-et-Loir (-13%).

De même, les effectifs des personnels administratifs et techniques restent remarquablement stables, passant (métropole seule, en ETP) de 33.123 en 2016 à 33.211 en 2019 (+0,26%). Il en est de même pour les effectifs de psychologues (respectivement 1.633 et 1.666). Seul le personnel paramédical des départements semble avoir bénéficié d'une – légère – progression de ses effectifs. Ceux-ci passent en effet (métropole seule, en ETP) de 7.395 en 2016 à 7.872 en 2019 (+6,5%).

Côté baisses, il se confirme que les assistantes maternelles sont les "perdantes" de la période, puisque leurs effectifs (métropole seule) reculent de 36.687 en 2016 à 34.829 en 2019 (-5%). Une baisse qui peut s'expliquer par les difficultés croissantes de recrutement de ces professionnelles de la protection de l'enfance. Autre profession en légère baisse : les personnels médicaux (médecins de la PMI et de l'ASE). Leur effectif (métropole seule, en ETP) passe en effet de 3.288 en 2016 à 3.110 en 2019 (-5,5%).

Des écarts territoriaux importants, à interpréter avec prudence

Ces écarts territoriaux se retrouvent même si on prend en compte la totalité des effectifs sociaux et médicosociaux (y compris les assistantes maternelles), ce qui devrait normalement lisser les écarts catégoriels. Les effectifs des Hauts-de-Seine diminuent ainsi de 2.472 ETP en 2014 à 1.889 en 2019 (-24%), quand ceux du Var progressent sur la même période de 1.697 à 1.902 (+12%) et sont désormais plus importants que ceux des Hauts-de-Seine pourtant plus peuplés (1,6 million d'habitants contre 1,08 million).

Face aux jeux de données brutes, il convient toutefois de rester prudents sur l'interprétation des chiffres. Ces mouvements contradictoires peuvent s'expliquer, par exemple, par une externalisation de certaines activités ou, à l'inverse, par le rapatriement d'activités déléguées jusqu'alors à des structures externes comme des CCAS ou des associations. Les précédents en la matière existent : dans les années 1990, les CAF s'étaient massivement désengagées de la gestion des nombreuses circonscriptions d'action sanitaire et sociale qu'elles assuraient jusqu'alors pour le compte des départements, ce qui avait conduit à une forte hausse mécanique des effectifs départementaux.